
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VISITE DE TROIS ENTREPRISES DE LA FILIERE FORET-BOIS

23 janvier 2020

Jeudi 23 janvier, Bernadette Roche, conseillère départementale déléguée à la forêt et à l'aménagement foncier, a rencontré des entreprises de la filière forêt-bois ayant bénéficié d'une aide du Département en 2019.

« L'homme des bois » à Colombier-le-Jeune

Le 15 mars dernier, le Département a voté une subvention de 12 000€ à l'entreprise « l'homme des bois » installée sur la commune de Colombier-le-Jeune, pour que celle-ci puisse investir dans un débusqueur. L'investissement total est de 160 000 €, et a également reçu le soutien du FEADER (24.000€) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (12 000€).

L'acquisition de ce débusqueur a permis à l'entreprise d'améliorer les conditions de travail et le rendement.

« Francis Martin Transport » à Tournon-sur-Rhône

L'EURL Francis Martin, installée sur la commune de Tournon-sur-Rhône, intervient dans le transport du bois.

Depuis 2015, le gérant investit pour moderniser ses outils de transport. Il a en particulier déjà investi dans un train arrière forestier à pesée automatique qui permet de maîtriser la charge embarquée sur les convois et donc de limiter l'impact sur les réseaux routiers.

Le chef d'entreprise a récemment acquis une grue forestière équipée d'un grappin tronçonneur. Ce nouvel équipement permet un gain de temps lors des opérations de chargement et contribue aussi à diminuer les risques d'accident lors de cette étape sensible.

Pour cette acquisition, le Département de l'Ardèche, a voté en juin 2019 une subvention de 8 625€, accompagné des subventions du FEADER (17 250€) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (8 625€). L'investissement total s'élève à 115 000€.

« Scierie Vallée du Doux » à Tournon-sur-Rhône

L'entreprise Scierie Vallée du Doux a une activité de première transformation du bois et commercialise les produits de sciage à des constructeurs et des particuliers. Fin 2013, un incendie a détruit la totalité de la ligne de sciage, modernisée quelques mois auparavant. Le Département de l'Ardèche a apporté une subvention de 74 000€, en complément de l'aide immobilière de la communauté de communes Hermitage Tournonais, pour la reconstruction du bâtiment et la nouvelle ligne de sciage.

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
fax : 04 75 66 77 77 - contact@ardeche.fr